



**CYCLES & CONNECT**

07.88.05.57.71 / 04.67.44.85.13

CC Leclerc – 34700 LE BOSQ

# LES AIDES

(cumulables)

## à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

- Aide du département : 250€, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence 25660€ par part) <https://herault.fr/aideProjet/3/321-aide-a-l-achat-d-un-velo-electrique-vae.htm>
- Aide de la région : 200€, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence 25 710€ par part) <https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique>
- Aide de l'état : 300€ max, sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence 13 489€ par part) <https://www.economie.gouv.fr/cedef/bonus-ecologique-velo-electrique>  
Jusqu'à 400€ si le revenu fiscal de référence est inférieur à 6 300€ par part.  
Attention : jusqu'au 31 décembre 2022

## AIDE POUR VELO MUSCULAIRE

- Aide de 150€ max si le revenu fiscal de référence est inférieur à 6 300€ par part

## PRIME A LA CONVERSION

- 40% du prix d'achat d'un VAE, 3000€ max, achat du vélo à partir du 26 juillet 2021
- Mise au rebut d'un véhicule diesel immatriculé avant 2011, véhicule essence immatriculé avant 2006, dans les 3 mois précédent l'achat du vélo ou dans les 6 mois suivants  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35846>

Attention aux dates de validité des offres....

Nous ne pourrions être tenus pour responsables en cas de changement de législation, dossier incomplet, délai dépassé, etc.....